



## Mes enfants de 14ans et 12 ans restent seuls

Par **PapaSeb**, le **17/05/2022** à **05:58**

Bonjour mes enfants de 14 ans et 12 ans restent seuls le mercredi après midi après le collège de 12 h35 a 17h00.rnJusque je sois rentre.rnN'ayant personne pour les garder et il n'y pas de centre que l'après midi et ils veulent faire leur devoirs.rnÇa peut jouer en m'a défaveur auprès du juge?rnMerci d'avance pour vos réponsesrn